



RÈGLES INTERNATIONALES DE RÉFÉRENCE DES CONCOURS WKSF



INTERNATIONAL RULES FOR THE PROCEDURE AND THE MANAGEMENT OF COMPETITIONS

General Index

1. Organisation et programme de competition.....	3
2. Athletès.....	5
3. Documents.....	6
4. Lois et règlements pour les athletes.....	7
5. Tenues et équipements de l'athlète.....	7
6. Chef d'équipe et représentation.....	7
7. Equipments.....	8
8. Zone d'échauffement et zone interdite.....	9
9. Conseil d'administration.....	10
10. Médecin responsable	13
11. Réalisation et règles des exercices.....	14
12. Contrôle anti-dopage.....	16
13. Enregistrement des records et meilleurs résultats.....	17



1. Organisation et programme de compétition

Organisation de compétition

- 1.1. Les compétitions de kettlebell lifting sont divisées entre compétition individuelle, compétition par équipe et l'addition de compétition (individuelle et par équipe). La compétition individuelle est basée sur le score fait par 1 athlète dans 1 seule compétition.

La compétition par équipe est le résultat des scores obtenus par l'équipe.

L'addition de compétition est le produit des sommes des résultats individuels de chaque membre de l'équipe.

- 1.2. Temps des compétitions : épreuves de 3 minutes, épreuves de 5 minutes, épreuves de 10 minutes, épreuves de 30 minutes (semi-marathon), épreuves de 60 minutes (marathon), épreuves de 3 heures.
- 1.3. L'organisation de chaque épreuve individuelle est définie au point 11
- 1.4. Poids de kettlebell admis : 8kg, 12kg, 16kg, 20kg, 24kg, 28kg, 32kg, 36kg, 40kg
- Jerk (cycle court) : un ou deux bras, débute à partir de la taille (position rack) jusqu'au dessus de la tête (position verrouillée)
- Clean et jerk (long cycle) : un ou deux bras, débute à partir de la taille (position rack) jusqu'au dessus de la tête (position verrouillée) avec un retour de la kettlebell entre les jambes avec une oscillation et un retour sur la hanche afin de débiter un nouveau cycle.
- Snatch : un bras seulement, débute avec une oscillation entre les jambes pour monter directement au dessus de la tête.
- Biathlon : jerk et snatch
- Relai : épreuve par équipe, avec jerk et long cycle.
- 1.5. Le programme de la journée de compétition est strictement défini selon les règlements pour chaque athlète. Cela permet à chaque athlète dans une spécialité de se présenter et d'effectuer l'épreuve de relai par équipe.
- 1.6. Il y a un gagnant pour chaque catégorie de poids. Le score final pour le biathlon est obtenu par la somme de deux exercices, jerk et snatch. Le score pour le snatch est la somme des répétitions fait avec les deux bras.
- Quand deux ou plusieurs athlètes obtiennent le même résultat, le vainqueur est déterminé par ordre de priorité :
- L'athlète qui a le poids de corps le plus léger avant l'épreuve
 - L'athlète qui a le poids de corps le plus léger après l'épreuve
 - L'athlète qui choisit tossing-up



La position de l'athlète dans le classement est définie par le score obtenu dans sa spécialité choisie (1 point pour le jerk, 1 point pour le long cycle pour chaque répétition) et la somme des scores pour le biathlon (1 point pour chaque répétition en jerk, et 0,5 point pour chaque répétition en snatch). Point particulier : si le nombre de point en jerk ou en snatch est de 0, le score final ne peut pas être compté. Si le score en jerk est de 0, l'athlète ne peut pas se présenter en snatch. Pour le snatch et le long cycle un bras, chez les femmes, le score est déterminé par la somme des répétitions faites avec les deux bras (1 point chaque).

Le classement final pour les équipes est déterminé par les points collectés par chaque athlète de l'équipe. En accord avec le règlement général, pour chaque classement on recherche le meilleur score.

Tableau de résultats pour les athlètes en fonction de leurs classements

1.7. Le résultat par équipe est calculé selon le tableau ci-dessous.

1.8. Cérémonie de récompenses :

La procédure de la cérémonie des récompenses individuelles et par équipes se déroulent selon le règlement de compétition. La cérémonie des récompenses débute, pour chaque spécialité, de la catégorie de poids la plus légère à la plus lourde. Le podium est attribué aux trois premiers de chaque catégorie de poids, du troisième au premier.

Des récompenses peuvent également être remises au meilleur capitaine d'équipe, entraîneur, juges, record d'athlète, ou l'athlète le plus technique...

La cérémonie des récompenses est menée par le représentant de la fédération ou l'organisateur.

Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10	9
Position	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Etc.
	8	7	6	5	4	3	2	1	0	0	0	0



2. Athlètes

2.1. Ages et genres

Senior Men (SE):	23- ... years - kettlebells 32kg,24kg
Senior Women (SE):	23- ... years - kettlebells 24kg,20kg,16kg
Veterans Men (M):	40-49 years, 50-59 years - kettlebells 24kg 60-69 years, 70-74 years - kettlebells 16kg +75 years - kettlebells 12kg
Veterans Women (M):	35-44 years, 45-54 years - kettlebells 16kg 55-64 years - kettlebells 12kg +65 years - kettlebells 8kg
Juniors Under 23 Men (U23):	19-22 years - kettlebells 32kg,24kg
Juniors Under 23 Women (U23):	19-22 years - kettlebells 24kg,20kg
Youth Men (U15):	14-15 years - kettlebells 16kg
(U18):	16-18 years - kettlebells 24kg
Youth Women(U15):	14-15 years - kettlebells 12kg
(U18):	16-18 years - kettlebells 16kg
Disable Men (D):	Absolute - kettlebells 16kg
Disable Women (D):	Absolute - kettlebells 8kg
Students Men (ST):	Absolute - kettlebells 24kg
Students Women (ST):	Absolute - kettlebells 16kg

L'âge de la catégorie est défini par l'année de naissance pour l'année en cours, le jour et le mois de naissance ne sont pas pris en considération.

Adolescents et juniors peuvent être surclassés en compétition uniquement sur accord médical.



2.2. Catégories de poids

Les athlètes sont divisés dans les catégories de poids suivantes :

Senior, Under 23, Veterans Men	<ul style="list-style-type: none"> • Up to 63 kg • Up to 68 kg • Up to 74 kg • Up to 80 kg • Up to 87 kg • Up to 95 kg • Over 95 kg
Senior, Under 23, Veteran Women	<ul style="list-style-type: none"> • Up to 52 kg • Up to 58 kg • Up to 65 kg • Up to 75 kg • Over 75 kg
Youth, Students Men	<ul style="list-style-type: none"> • Up to 52kg • Up to 62kg • Up to 72kg • Over 72kg
Youth, Students Women	<ul style="list-style-type: none"> • Up to 48kg • Up to 58kg • Over 58kg

2.2. Groupes spéciaux et compétitions de kettlebell

Chaque athlète a le droit de concourir dans une seule catégorie de poids. Il peut être autorisé à concourir dans une autre catégorie de poids seulement dans la compétition par équipe (relai) sous la condition de refaire la pesée avant.

3. Documents

La journée avant la compétition le comité directeur de la fédération se réunit afin de contrôler chaque fiche d'inscription des athlètes contenant les informations personnelles. Tous les formulaires d'inscription doivent être contrôlés et acceptés par le chef de l'organisation.

3.1. **La pesée est faite uniquement avant la compétition.** Les athlètes participants au challenge par équipe sont supposés avoir concouru pendant la compétition et doivent avoir fait la pesée avant que la compétition ne commence.

3.2. **La pesée est effectuée seulement dans un lieu autorisé avec une supervision de juges et de membre de l'organisation.**

3.3. **La pesée est effectuée uniquement par un juge**

3.4. La pesée est effectuée uniquement en sous-vêtement ou maillot de bain



3.5. Les athlètes doivent envoyer une pré-inscription de compétition au plus tard 30 jours avant le début de la compétition : ceci pour permettre de préparer temporairement l'organisation des catégories et passages.

4. Lois et règlements pour les athlètes

- 4.1. Les athlètes peuvent demander de l'aide pour préparer leur kettlebell avant de débiter la compétition. Pour cela, il y a un endroit spécifique pour mettre la magnésie sur la kettlebell.
- 4.2. Les athlètes ont la possibilité d'être sponsorisé de façon individuelle ou via leur fédération et peuvent utiliser les logos ou matériels de leurs sponsors
- 4.3. Les lois et règlements doivent être connus entièrement par les athlètes
- 4.4. En cas de non respect des règlements ou d'ordre public, le juge peut décider de disqualifier l'athlète de la compétition
- 4.5. L'athlète sera respectueux et poli envers les autres compétiteurs, spectateurs, juges et bénévoles.
- 4.6. L'athlète concourt avec une kettlebell préparée avant le début de son passage et il peut être aidé lorsqu'il est sur la plateforme.
- 4.7. Il est formellement interdit tout type d'adaptations qui pourrait faciliter l'athlète.
- 4.8. Il est formellement interdit tout type d'adaptations qui pourrait faciliter l'athlète
- 4.9. Il est possible d'arrêter un athlète pour des raisons de santé.

5. Tenues et équipements de l'athlète

5.1. Les athlètes sont obligés de respecter le code vestimentaire. Les habits autorisés sont les combinaisons d'haltérophilie, teeshirt, veste, shorts au dessus du genou.

Les manches, pour le teeshirt, ne peuvent pas couvrir les coudes.

- Les ceintures autorisées sont les ceintures d'haltérophilie (pas plus de 12 mm de haut), écharpe (pas plus de 1,5 m de longueur) et écharpe à la taille (pas plus de 10 mm). Genouillères et bandes sur genou peuvent être également utilisés. La ceinture ne peut pas être cachée en dessous de la combinaison.
- Les chaussures utilisées peuvent être de simples chaussures de sport ou bien des chaussures d'haltérophilie.
- L'équipe doit avoir la même tenue vestimentaire.

6. Chef d'équipe et représentation

6.1. L'équipe (que l'on soit seul ou plusieurs représentants) doit toujours avoir un représentant

6.2. Le capitaine, qui représente toute l'équipe, a toutes responsabilités pour l'organisation de son équipe et la discipline de chacun des participants. Le capitaine est obligé d'assister à toutes les réunions avec les juges et autres représentants. De façon plus large, il doit s'assurer que chaque membre de l'équipe arrive à l'heure à la compétition, à l'ouverture de cérémonie, remise des récompenses, contrôle anti-dopage et remise de prix.

6.3. Le capitaine doit être présent lors de la pesée.



- 6.4. Représentants, entraîneurs, et membres de l'équipe sont strictement interdit de rester dans la zone de compétition (plateforme) lors du déroulement de la compétition. Il y a une zone spécifique où les représentants d'équipe peuvent rester.
- 6.5. Les représentants ne peuvent pas interagir avec les juges ou athlètes pendant l'épreuve. Il est permis de contester les décisions avec le juge en chef.
- 6.6. Si un athlète concourant en compétition n'avait pas de capitaine, cette fonction sera attribuée au responsable de l'organisation.

7. Equipements

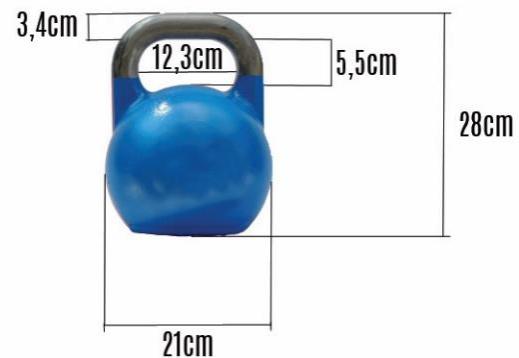
- 7.1. Les plateformes de compétition ont une dimension standard de 1,5m x 1,5m. La distance entre les plateformes est standard de façon sécuritaire et n'engendre pas d'interaction entre les participants en action.
- 7.2. Le poids des kettlebell ne doit pas varier de 100g plus ou moins par rapport au poids officiel.
- 7.3. Paramètres et couleurs de kettlebell :
Dans la mesure du possible, les kettlebell sont associées à la plateforme. Lors des compétitions internationales et nationales, les compteurs électroniques et système de comptage doivent être installés de façon à être vu de l'athlète et du public.
Dans la mesure du possible, des caméras doivent être installées afin d'assurer l'impartialité et l'objectivité des juges. Si la distance excède 5 pieds (1,5 mètres), les caméras doivent être installées et les enregistrements résumés.
- 7.4. Pour le décompte un système de signal est mis en place sur le tableau électronique.
- 7.5. Avant le début des compétitions, un certificat de conformité de l'équipement doit être fait et gardé avec les règles de compétitions.



Couleurs poids et dimension

- Height: 280 mm
- Diameter of the ball: 210 mm
- Diameter of handle: 34 mm
- Internal handle height: 55 mm
- Distance from handle handle 123 mm

Kg	Color	
8 kg	Blue	
12 kg	Brown	
16 kg	Yellow	
20 kg	Violet	
24 kg	Green	
28 kg	Orange	
32 kg	Red	
36 kg	Grey	
40 kg	White	



8. Zone d'échauffement et zone interdite

8.1. Afin que les athlètes soient prêts à concourir, la zone d'échauffement doit être bien organisée. La zone d'échauffement doit être le plus prêt possible de la zone de compétition. En fonction du nombre de compétiteurs, il doit y avoir assez d'équipement pour permettre aux athlètes de se préparer convenablement : plateforme, kettlebell de différents poids, magnésie...

Proche de la zone d'échauffement, les équipements suivants doivent être placés :

- Sono avec micro
- Un tableau, avec le nom des athlètes, généralité, poids, spécialité de la compétition
- Table pour le médecin en chef



9. Conseil d'administration

9.1 : le conseil d'administration est composé par l'organisation ayant des responsabilités spécifiques.

9.2. Le conseil d'administration est composé de :

- **juge en chef**
- **secrétaire en chef**
- **juges**
- **secrétaires**
- **juge speaker**
- **le technicien**

En fonction du nombre d'athlètes (plus de 30 personnes), le nombre de juges peut augmenter impliquant la nomination d'un assistant pour le juge en chef, le secrétaire en chef et le nombre de juges assignés aux plateformes.

9.3. Les juges ont l'obligation de connaître par cœur les règles et s'assurer de les appliquer pendant la compétition. Il doit être impartial et ferme dans ses décisions : il doit incarner l'exemplarité, l'organisation et la transparence.

9.4. Le juge doit porter un costume, veste noire et pantalon noir pour les hommes ou jupe pour les femmes.

9.5. Les juges assignés aux plateformes sont choisis au hasard : le numéro tiré correspond au numéro de la plateforme.

9.6. Le comité directeur :

- **juge en chef**
- **secrétaire en chef**
- **assistant juge en chef**
- **assistant secrétaire en chef**

9.7. En fonction du nombre de participants et avant le début de la compétition, le comité directeur est composé de 3 à 5 personnes.



9.8. Le comité directeur à la compétence pour établir le classement des meilleurs athlètes et équipes au regard des résultats de compétitions de l'année en cours et de l'année précédente.

9.9. Le jury a la tâche de contrôler les performances obtenues en accord avec les règles. Ils ne peuvent pas changer les conditions de compétition établies par le règlement.

9.10. Le jury accepte les contestations et peut réviser leurs décisions.

9.11. Le jury a le droit de renvoyer un juge qui fait des erreurs d'arbitrage ou des actions incorrectes envers les athlètes et participants.

9.12. En cas de nécessité, le comité directeur peut faire des changements dans le planning de compétition.

9.13. Les décisions du jury sont prises par vote à la majorité. Le président du jury a une voix qui compte double.

9.14. Juge en chef et autres responsables : le juge en chef supervise l'ensemble du travail du conseil d'administration et endosse la responsabilité de diriger l'organisation de la compétition, discipline et sécurité, créer des conditions égales pour les participants, respect strict du règlement, arbitrage objectif et compte rendu des résultats.

9.15. Le juge en chef est obligé de :

- tenir une réunion avec le conseil d'administration ainsi qu'avec les représentants d'équipe avant et pendant la compétition.
- trouver une place où il y aura de la nourriture à emporter, système de supervision technologique, assurer le stock et les équipements, la conformité avec les règlements et la sécurité.
- définir la procédure du conseil d'administration
- superviser les protestations et résoudre les questions surgissantes – contrôler le travail des juges
- accepter de discuter de toutes demandes et protestations
- présenter dans les 15 jours un rapport écrit avec les documents associés.

9.16. L'assistant du juge en chef est dirigé par les instructions du juge en chef et en cas d'absence de ce dernier il est en charge de ces obligations.

9.17. Le secrétaire en chef :

- prépare le système technique nécessaire et est responsable de son bon fonctionnement



- fait les rapports des décisions prises par le conseil d'administration et réfère toutes les décisions du juge en chef
- s'assure d'informer le juge speaker, les représentants, les juges des plateformes et les capitaines des décisions prises par le juge en chef.
- rédige les certificats concernant les records établis
- prépare les documents de la compétition
- garde contact et adhère aux décisions

9.18. Les juges des plateformes :

- s'assurent de compter d'une voie haute chaque répétition et les affiches correctement.
- informent qu'une répétition est mauvaise et le signalant d'un « NO COUNT »
- déclarent à voix haute le résultat pour chaque athlète et dans chaque discipline

Note : dans les compétitions nationales et internationales il est possible de mettre deux juges par plateforme.

9.19. Le secrétaire :

- remplit les cartes d'accréditations des athlètes, inscrit le poids de l'athlète et le résultat de sa compétition
- établit l'ordre des passages sur la plateforme et avertit l'athlète quand il doit être sur la plateforme.

9.20. Le juge speaker

- déclare toutes les décisions prises par le conseil d'administration
- informe les spectateurs et participants des résultats de chaque catégorie

9.21. Le juge accompagnant

- vérifie la présence de tous les athlètes et la conformité de leurs uniformes eu égard au règlement.
- dirige les athlètes vers leurs plateformes
- informe le secrétaire de l'absence d'un athlète ou de son refus de participer à la compétition.
- c'est l'intermédiaire entre les participants et le conseil d'administration



9.22. Le contrôleur technique

- sous la supervision du juge en chef, il vérifie la conformité des structures eu égard des règlements, la sécurité, le lieu d'échauffement, les kettlebell dans la zone d'échauffement et sur les plateformes, le signal du système, chronomètres et toutes autres choses.
- sous la supervision de l'un des membres du conseil d'administration, il contrôle le poids et les paramètres des kettlebells et rédige les certificats de conformités.
- pendant la compétition, il supervise le bon fonctionnement des équipements.
- il fournit les ordres de passages aux athlètes sur les plateformes et dirigent les autres personnes à l'extérieur de la zone de compétition
- il tente d'éliminer tout problème apparaissant pendant la compétition
- en cas de problème avec le matériel, il fournit les informations au jury et arrête la compétition le temps de résoudre le problème technique
- en cas de trouble externe il dirige les mesures d'évacuation d'urgence et le signale dans le centre d'urgence régional.

10. Médecin responsable

- 10.1. Le médecin responsable est un membre de l'organisation spécialisé dans l'édition de rapport sanitaire sur les athlètes et compétitions
- 10.2. Vérifie et contrôle les références médicales de chaque athlète et valide sa participation à la compétition
Effectue un contrôle médical des athlètes lors de la pesée et pendant la compétition
Contrôle les conditions d'hygiènes et sanitaires
Suite à un trauma ou incident de l'athlète, il prend la décision de lui faire continuer la compétition ou pas.
Aide le juge en chef à retirer ou accepter un athlète de la compétition et valide les raisons de son renvoie
Emets les documents et rapports médicaux après la fin de la compétition
- 10.3. Le responsable de la compétition est responsable d'organiser matériellement la compétition (plateforme, kettlebell, pesée, ...), installer le lieu de compétition, logements pour les participants, représentants, juges, presse. Il organise la cérémonie d'ouverture et transmet les instructions du juge en chef, contrôle technique aux représentants d'équipe.



11. Réalisation et règles des exercices

Mesures générales

- 11.1. 2 minutes avant le début de l'exercice l'athlète est invité à se présenter. 5 secondes avant le début un compte à rebours débute : 5, 4, 3, 2, 1 seconde pendant laquelle le participant est obligé de monter sur la plateforme. Ensuite la commande « start » débute. Suite à la commande « start » le participant est obligé de débiter l'exercice : jerk ou long cycle ou snatch. Si le participant lève la kettlebell de la plateforme avant la commande « start », le juge responsable enclenche la commande « stop » pour que les participants déposent la kettlebell sur la plateforme et recommencent.
- 11.2. Le participant qui est en retard au moment du démarrage, n'est pas supposé concourir.
- 11.3. Pour la réalisation de l'exercice, le participant à un temps de 10 minutes. Le juge secrétaire annonce chaque minute. A la 9^{ème} minute, il annonce les 30 secondes puis décompte chaque seconde à partir de la 50^{ème} seconde.
- 11.4. Après les 10 minutes écoulées, la commande « stop » apparait et le participant est obligé de s'arrêter.
- 11.5. Chaque répétition correctement exécutée est comptabilisée par le juge de la plateforme. Le juge comptabilise la répétition dès que toutes les parties du corps sont immobiles.
- 11.6. Suite à une mauvaise exécution technique d'un exercice le juge ne comptabilise pas la répétition ou « stop ».
- 11.7. Si une quelconque partie du corps entre en contact avec la plateforme ou si le compétiteur sort de la plateforme, la commande « stop » est engagée.
- 11.8. Le compétiteur qui ne peut pas tendre complètement le coude doit informer le juge et le jury avant le début du passage de l'exercice.

JERK

- 11.9. Le jerk est réalisé à partir de la position de départ : kettlebells fixées sur la poitrine, bras appuyés sur le tronc, jambes tendues. Au moment de la fixation des kettlebell en haut, tronc et jambes doivent être tendus. Jambes et kettlebell doivent faire une ligne en parallèle avec le corps. Après fixation en position haute et compte du juge, le participant peut redescendre les kettlebell en position de départ.
Note importante : fixation – l'attention est accentuée sur un stop visible de la kettlebell et de l'athlète.
- 11.10. La commande « STOP » est annoncée quand :
 - Les kettlebells reposent sur les épaules (à l'exception du début de l'exercice) ou sur la plateforme
 - Les kettlebells tombent en dessous de la ceinture
 - L'athlète quitte la plateforme



11.11. La commande « NO REPS » est annoncée quand :

- Le mouvement est effectué avec une pause
- Les kettlebell montent en décalage (droite et gauche)
- Les kettlebell ne s'élèvent pas simultanément
- Absence d'arrêt en position rack
- Absence de fixation au-dessus de la tête

Long cycle (clean and jerk)

11.12. Le long cycle doit être exécuté selon les règles du jerk, amener les kettlebells au point mort derrière les genoux après chaque relance. Le mouvement du swing se fait du point mort jusqu'à la position rack et ne peut-être qu'une seule fois.

11.13. La commande « STOP » est annoncée quand :

- Les kettlebells sont tenues « pendantes » entre les jambes afin de se reposer
- Il y a plus d'un swing avant le retour en position rack
- Les kettlebells reposent sur la plateforme

Snatch

11.14. L'exercice doit être exécuté en un seul mouvement fluide. L'athlète doit lifter sans arrêt jusqu'à la position de fixation au-dessus de la tête. Au moment de la fixation, les bras, jambes et haut du corps doivent être relâchés et la kettlebell et l'athlète ne doivent plus bouger.

Après la fixation, l'athlète doit redescendre la kettlebell afin de réaliser une nouvelle répétition. Il n'est pas autorisé de toucher la kettlebell avec aucune partie du corps autre que la main avec lesquelles la kettlebell est tenue. Un seul swing est autorisé avant de remonter.

un seul changement de main est autorisé.

11.15. La commande « STOP » est annoncée quand :

- La kettlebell est posée sur l'épaule
- La kettlebell est posée sur la plateforme (si la kettlebell touche la plateforme lors du swing, ce n'est pas considéré comme une faute)
- L'athlète quitte la plateforme
- La kettlebell est tenue « pendante » entre les jambes pour se reposer
- Il y a plus d'un swing entre deux fixations

Si la kettlebell est tenue « pendante » entre les jambes pour se reposer ou bien un double swing est effectué AVANT que le changement de main soit fait, le juge commande « CHANGEMENT DE MAIN ». Si l'athlète n'obéie pas, le « STOP » est prononcé.



Un extra swing (double swing) est autorisé lors du changement de main, avant la première fixation avec la nouvelle main.

- 11.16. La commande « NO REPS » est annoncée quand :
- Le mouvement est exécuté avec une technique de press
 - Absence de fixation
 - Quand la main libre ou toute autre partie du corps touche la plateforme, jambes, bras engagé dans le mouvement (à l'exception du moment où l'on change de main)

Epreuve en relais

- 11.17. Le poids de la kettlebell, exercice, facteur temps, nombre de rounds sont définis par le règlement de la compétition.
- 11.18. La réalisation de l'épreuve est gérée par le règlement général
- 11.19. La réalisation de l'épreuve débute par la catégorie de poids la plus légère
- 11.20. Les ordres de passage du relai :
- Avant le début du relai, les participants se mettent par ordre de passage proche de la plateforme. 5 secondes avant le début, un compte à rebours débute : 5, 4, 3, 2, 1 ensuite la commande « Start » est engagée avec le participant du premier tour.
 - 15 secondes avant le début du tour suivant, le juge avise le participant du tour suivant
 - 5 secondes avant la fin du passage en cours un décompte est fait : 5, 4, 3, 2, 1
 - Le transfert du relai est fait lors de la commande « change ». Le participant qui vient de finir le set doit poser la kettlebell sur la plateforme
 - Si un participant continue de lever la kettlebell après avoir reçu l'ordre de changer pour commencer un nouveau set, les répétitions réalisées après l'ordre ne seront pas comptées.
 - Le comptage est général, avec un résultat cumulé.

Le gagnant est déterminé par le plus grand nombre de répétitions – en cas d'égalité entre 2 ou plus participants, la victoire est attribuée aux participants ayant le poids de corps le plus léger.

12. Contrôle anti-dopage

Le contrôle anti-dopage fait partie de la compétition et peut être fait dans n'importe quelle compétition. En accord avec les règlements de l'agence mondiale antidopage (AMA), le contrôle antidopage peut être fait sur l'athlète tant en compétition qu'en période d'entraînement.

Le contrôle antidopage est mené dans une zone dédiée, adaptée aux besoins des athlètes avec un nombre suffisant de toilettes homme et toilettes femme et qui respecte le principe de vie privée.



Le nombre d'athlètes soumis aux tests est déterminé par un jury qui est obligé d'informer les athlètes oralement ou par écrit.

Les athlètes avisés doivent se présenter d'eux-mêmes dans la zone de contrôle immédiatement après leur passage en compétition. Si l'athlète ne se présente pas ou refuse d'être testé, le résultat de son contrôle sera indiqué comme positif.

Le testeur doit accompagner l'athlète dans des toilettes isolés selon les règles de l'AMA :

- Les athlètes fournissent l'échantillon (urine ou sang) dans un contenant spécial, en présence d'un représentant du contrôle antidopage accrédité.
- Le représentant du contrôle antidopage accrédité doit être du même sexe que l'athlète
- Le contrôleur antidopage doit surveiller que le flux d'urine soit bien des organes génitaux au récipient, doit faire signer les documents par l'agent et l'athlète et doit l'envoyer au laboratoire.

Au moment du contrôle, capitaines d'équipe, entraîneurs et médecins peuvent être présent dans la zone mais pas dans les toilettes où s'effectuent les prélèvements. Les médias ne peuvent pas être présent dans la zone.

L'utilisation de substances interdites par l'AMA et le refus de se faire tester, en accord avec les lois fédérales, peuvent entraîner des sanctions disciplinaires sous forme d'amendes et une interdiction de se présenter à des compétitions sur une période définie, voir à vie.

L'athlète sanctionné est obligé de payer ce qui lui est demandé et payer les couts du contrôle antidopage dans le cas d'un résultat positif. Si l'athlète est négatif, les couts seront payés par WKSF.

Après le résultat final du contrôle, la fédération a le droit de rendre public le rapport de violation des règles antidopage.

13. Enregistrement des records et meilleurs résultats

1. Les records et meilleurs résultats parmi les jeunes (homme, femme), juniors (homme, femme), adultes (homme, femme), sont enregistrés uniquement en compétition annoncées dans le calendrier officiel de WKSF, avec une structure comptant pas moins de 3 juges de niveau international. L'enregistrement des records et des meilleurs résultats s'effectuent conformément à la réglementation sur les records et des meilleurs résultats de WKSF